

Image not found or type unknown



Menace de mes superieurs a cause de ma mere

Par **Diot_old**, le **28/11/2007** à **10:58**

Bonjour,rnrnMon concubin est militaire et en froid avec sa mère. Celle-ci se permet d'appeler le régiment en demandant à ce qu'on oblige son fils à reprendre contact avec elle. Ces appels sont interdits. On menace mon concubin de le punir, ce qui veut dire dans leur jargon, faire du trou sans solde. Est-ce légal, n'est-ce-pas une atteinte à la vie privée?? Merci